

ENSEIGNEMENT Le supérieur sera revalorisé

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi un projet de décret assurant un refinancement progressif de l'Enseignement supérieur, une des principales promesses de la majorité PS-cdH pour cette législature.

Le texte révisé certains des mécanismes de financement et augmente progressivement l'enveloppe dévolue aux établissements supérieurs

pour un montant global de 107,5 millions d'euros entre 2016 et 2019.